**32ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(21 janvier-1er février 2019)**

**Erythrée**

**Intervention de la France**

Genève, le lundi 28 janvier 2019 (après-midi)

Malgré quelques avancées en matière d’éducation et de santé, force est de constater que la situation dans le domaine des droits civils et politiques reste particulièrement préoccupante : les droits des Erythréens ne sont pas respectés en termes de liberté politique, syndicale, de conscience, d'opinion, d'expression, de réunion, d'association, et de religion.

Dans ce contexte, nous encourageons l’Erythrée à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

* mettre fin au service national à durée indéfinie, qui ne trouve plus de justification depuis la normalisation des relations avec l’Ethiopie ;
* mettre fin aux arrestations arbitraires et aux détentions prolongées, sans inculpation et sans jugement, notamment pour des motifs politiques ;
* mettre fin aux disparitions forcées et ratifier la Convention des Nations unies sur les disparitions forcées ;
* coopérer pleinement avec les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, notamment avec le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l’Homme en Erythrée ;
* abolir la peine de mort et, dans l’immédiat, réduire le nombre d’infractions passibles de la peine de mort.

Je vous remercie./.